

## La lettre mensuelle d'actualité européenne

12 novembre 2018 N° 04/99 – 2 €

### Au sommaire de ce mois :

#### Éditorial. France-Allemagne : la colonne vertébrale de l'Europe !

#### De tout un peu :

- Campagne des européennes 2019 : c'est parti pour le Parti populaire européen (PPE)
- passer du vote à l'unanimité à celui à la majorité : un vrai serpent de mer
- Siège de la France à l'ONU : une discordance dans le couple franco-allemand....
- L'Europe nous protège : elle durcit les règles criminalisant le blanchiment de capitaux !
- Le climat : l'UE est en pointe, mais les États membres restent indolents !

#### Chez nos partenaires :

- **Allemagne** : l'inexorable déclin d'Angela MERKEL après les élections en Bavière et en Hesse
- **Portugal** : exemplaire !
- **Italie** : dialogue de sourds sur le budget

#### Les dossiers du mois

- **L'Europe de la défense a déjà du... plomb dans l'aile !**

#### Les prochaines dates de présentation de l'actualité européenne :

**A Lyon le 10 décembre**

Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, soirée

exceptionnelle pour marquer le 100<sup>e</sup> N° de la lettre et son 10<sup>e</sup> anniversaire

**A Ambérieu-en-Bugey le jeudi 13 décembre**

## Éditorial: France-Allemagne : la colonne vertébrale de l'Europe !

Par Alain RÉGUILLON,

En ce temps de commémoration de la paix retrouvée après l'horrible guerre de 1914-1918, j'ai été très heureux de lire le Carnet de Jacques JULLIARD dans le Figaro du 1<sup>er</sup> octobre, car il défend l'idée d'une union « Françallemagne » pour sauver l'Europe. Ce n'est pas la première fois que nombre de commentateurs, d'intellectuels et de responsables politiques répètent que le duo franco-allemand est indispensable à l'Union européenne. Mais c'est la première fois qu'un intellectuel ose dire qu'il faut non plus un duo, mais une Union véritable entre ces deux pays.

Jacques JULLIARD plaide pour un gouvernement de l'Europe qui soit en capacité de faire front face aux États-Unis de TRUMP, à la Russie de POUTINE, à la Chine de XI. L'urgence aujourd'hui ce n'est pas de se quereller pour savoir si l'Union doit être fédérale, confédérale ou souverainiste ! (dixit Jacques JULLIARD). En effet, l'urgence est d'avoir une puissance qui réponde aux défis d'aujourd'hui dans un monde déstructuré et donc dangereux.

A 28 ou demain à 27, le nombre ne changera rien. Les différences économique, sociale, culturelle, historique et morale sont trop éloignées entre les pays qui composent l'Union. Quant aux valeurs de liberté, de solidarité, de dignité humaine, nous mesurons bien qu'elles ne sont pas interprétées de la même façon et que la solidarité n'est pas le principe le mieux partagé entre Européens trop imprégnés du libéralisme de marché que du bien être des peuples.

En 1842, Victor-HUGO écrit : « **l'alliance de la France et de l'Allemagne, c'est la constitution de l'Europe...La désunion de la France et de l'Allemagne, c'est la dislocation de l'Europe.** » Que de malheurs auraient été évités s'il s'était alors trouvé des hommes en capacité de comprendre cette vision !

Aujourd'hui, cette vision doit devenir réalité. Rien ne se fera à 27 qui soit de nature à imposer un nouvel ordre mondial où le bien être des peuples l'emporterait sur celui du libéralisme économique et de la seule philosophie des échanges marchands, pour reprendre la définition de Jacques JULLIARD.

Si l'on veut sauver une construction européenne en danger, il n'est d'autres voies que celle d'une alliance entre deux pays qui, unis, constitueraient une puissance régionale significative. Sur le plan géostratégique, un gouvernement franco-germanique serait plus efficace et plus respecté qu'une Europe à 27 qui ne sera jamais une puissance politique, en l'état actuel de son fonctionnement et de ses choix.

L'Allemagne avec sa capacité économique, la France avec sa capacité militaire seraient, dans une alliance politique dotée d'une dimension diplomatique et de défense le renouveau d'une Europe qui resterait ouverte aux autres pays, pour peu que ceux-ci en acceptent les fondements sans aucune restriction. Bien sûr, quelques autres pays pourraient être associés à cet élan. Mais l'histoire de la construction européenne montre bien que dès que l'on est plusieurs à vouloir construire un édifice, celui-ci n'est pas des plus stables. Alors recommençons à deux, les autres suivront et viendront alors enrichir un socle solide.

Les prochaines élections européennes doivent être l'occasion de lancer ce grand débat. Il ne sert à rien de savoir comment améliorer le fonctionnement actuel des institutions européennes, ni de savoir qui fait quoi entre l'Union et les États. Ce qui importe c'est de savoir comment l'Union européenne existe au sein d'un monde de plus en plus dominé par des puissances extérieures qui n'ont pour objectif que de s'imposer au détriment des autres.

De par leurs expériences, dramatiques, de par la réussite de leur réconciliation et de par leur caractère complémentaire et leur habitude de travailler ensemble, Français et Allemands ont le devoir de dépasser leurs relations actuelles et de se fondre en un seul et même pays selon une formule institutionnelle qui reste à inventer.

L'excellent discours prononcé par le Président de la République française le 11 novembre devant un parterre de plus de 70 chefs d'États et de gouvernement fut autant un appel à renforcer la paix, à se soucier des plus démunis qu'à se préserver du retour des nationalismes dont on oublie sans doute un peu trop vite qu'ils furent le moteur de la guerre. Le Président a dit : « le nationalisme ce n'est pas le patriotisme, c'est tout l'inverse ! ». cela doit être médité, répété et toujours affirmé.

Lyon, le 12 novembre 2018

## De tout un peu

### *Campagne des élections européennes 2019 : c'est parti, côté PPE !*

Petit à petit, les États membres élaborent leurs listes nationales. Les grandes manœuvres ont commencé. S'agira-t-il de reconduire les sortants, ou au contraire d'apporter du sang neuf ? Va-t-on enfin (en France) ne mettre que des candidats compétents et motivés, ou va-t-on continuer à recycler quelques recalés d'élections nationales, ou en choisir d'autres, pour les éloigner par précaution de la capitale ?

Au niveau des partis politiques européens, malheureusement encore trop inconnus voire ignorés de l'immense majorité de nos concitoyens ( !!), les choses avancent plus vite.

C'est déjà fait pour le PPE (Parti Populaire Européen) : ce sera donc Manfred WEBER, membre de la CSU bavaroise, qui gouverne l'Allemagne avec la CDU de madame Merkel, en coalition avec le SPD, qui a brillamment décroché la timbale de la candidature pour la tête de liste du PPE. Il a été élu par 492 voix sur les 619 voix des délégués de ce parti appelés à voter, soit 80% des votants ! Score sans appel. Son adversaire était Alexandre STUBB, un finlandais de 50 ans, libéral et plus centriste, plusieurs fois ministre de son pays et même ancien eurodéputé, et reconnu pour ses compétences. Mais il n'a rien pu faire contre Manfred Weber, 46 ans, très soutenu par Angela Merkel (ça aide !!), et déjà chef du groupe PPE au Parlement européen.

Au-delà du soutien du chef du pays le plus puissant d'Europe, Manfred Weber a quelques qualités : il connaît très bien les institutions européennes, a été élu au Parlement européen il y a seize ans, il est ingénieur, a créé deux entreprises. Ses détracteurs lui reprochent son manque de charisme et d'éloquence, son côté « homme d'appareil » peu communicant.

Mais il a quand même de grandes chances de devenir le nouveau Président de la Commission européenne en 2019, selon le principe retenu, pour la seconde fois, du « Spitzenkandidat » (ou candidat tête de liste) qui veut que le chef de file du parti européen arrivé en tête aux élections européennes, soit prioritaire pour briguer le poste de président de la Commission européenne. Et le PPE est en tête dans tous les sondages. A noter d'ailleurs que le PPE est majoritaire depuis le début des élections européennes au suffrage universel direct au Parlement européen.

Toutefois, la donne « écrite d'avance » (sur le papier) pourrait peut-être s'enrayer car le processus du Spitzenkandidat est cette fois-ci contesté par quelques dirigeants (dont Emmanuel Macron !), et certains pourraient proposer leurs propres candidats.

Stéphane Séjourné, directeur de campagne pour les Européennes de LREM, a d'ailleurs déclaré récemment à l'agence Reuters la volonté du Président de la République de « constituer une force centriste capable d'arracher une majorité au Parlement européen ». En clair, cela veut dire tenter de créer une forte coalition de partis pro-européens. Et un nom réapparaît à nouveau dans le « landerneau politique » pour conduire cette coalition, si elle prenait forme : Michel BARNIER, dont la compétence et la foi européenne ne sont plus à démontrer.

Il faut savoir aussi que les droites classiques reculent partout (CDU, LR en France, en Italie, en Espagne) ce qui va affaiblir le PPE. Deux récents sondages de Contexte et de Politico lui attribuent respectivement 167 ou 180 sièges sur 705 ! Rien n'est donc joué, et tout dépendra aussi, bien sûr, du vote nationaliste et europhobe. A ce sujet Manfred Weber a reçu un soutien fort embarrassant : celui de Viktor Orban, toujours membre du PPE via le Fidesz ! Il faudra donc que Manfred Weber, s'il veut vraiment devenir le successeur de Jean-Claude Juncker, précise, rapidement et clairement, ses positions vis-à-vis d'Orban, un des pires dirigeants de l'UE actuellement.

### *Passer du vote de l'unanimité au vote à la majorité. Un vrai serpent de mer*

Les problèmes de l'unanimité dans la prise de décision dans l'Union européenne ne sont pas nouveaux. On en parle depuis des années. L'Europe sera plus visible et plus compréhensible lorsque l'on pourra enfin voter diverses mesures importantes à la majorité qualifiée, et non selon la règle de l'unanimité des États membres, ce qui paralyse le vote voire bloque complètement toute avancée de l'UE.

En 2019, promis juré (et avant les élections européennes du 26 mai prochain paraît-il), la Commission essaiera d'identifier des domaines fiscaux dans lesquels le vote passerait à la majorité qualifiée des États. Et la cible privilégiée serait la lutte contre l'évasion fiscale, sujet qui est très souvent cité parmi les préoccupations des citoyens européens, et qui devrait faire consensus (en principe...) entre les gouvernements.

La Commission a déjà proposé que les géants de l'internet paient des impôts là où ils font des bénéfices. Les citoyens y tiennent beaucoup. La Commission a également désigné les pays susceptibles d'avoir passé des accords préférentiels qui auraient peut être permis aux sociétés multinationales de réduire leurs impôts de manière agressive : les pays sont la Belgique, Chypre, la Hongrie, l'Irlande, le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas.

On sait déjà que certaines multinationales ont beaucoup utilisé l'Irlande et d'autres pays de l'UE pour transférer leurs bénéfices et éviter les impôts. Autant de sujets hyper sensibles pour lesquels des États profitent de cette règle inique de l'unanimité pour tout bloquer et éviter les réformes...

La Commission a rappelé aussi que le traité de l'UE permettrait dorénavant de modifier le processus de prise de décision par le biais de « clauses passerelles ». Selon cette procédure, il appartient aux États membres de proposer à leurs parlements nationaux de lever cette règle de l'unanimité sur telle ou telle mesure. Et les parlements ont six mois pour s'y opposer. Mais il suffit qu'un seul parlement dise non pour que la proposition soit morte !

Le Parlement européen aussi peut donner son accord à la majorité, mais ensuite, il appartient aux chefs d'État ou de gouvernement de prendre la décision... à l'unanimité !

Bref, on « n'est pas sorti de l'auberge ». Car il faut concilier des intérêts contradictoires. D'un côté, il y a des États qui veulent protéger leurs régimes fiscaux attrayants pour des grandes sociétés (pour exemple les GAFAs en Irlande). Le Luxembourg, les Pays-Bas sont sur cette ligne. Pour bien d'autres pays, ce dumping fiscal est intolérable, car contraire à l'équilibre d'un marché unique qui se veut plus harmonieux, voire solidaire.

Et la solution ne peut venir ni de la Commission ni du Parlement, qui ne peuvent imposer quoique ce soit aux parlements nationaux, surtout sur les questions fiscales, qui restent des compétences nationales jalousement protégées...

La seule solution, à mon sens, ne peut être que progressive et pragmatique : partir d'un noyau dur, soit par exemple avec tout ou partie de la zone euro ; proposer au début des thématiques moins sensibles que la fiscalité, afin « d'habituer » les parlements nationaux et les chefs d'État à accepter de plus en plus de sujets, à la majorité. Commencer par les questions fiscales pour éradiquer l'unanimité me paraît assez présomptueux.

Il serait opportun que l'on arrive rapidement à faire passer quelques votes à la majorité qualifiée, avant les élections européennes de mai prochain. Il y a urgence. Et quand on veut, on peut !

### *Siège de la France à l'ONU : une discordance dans le couple franco-allemand....*

Le couple franco-allemand est essentiel pour relancer l'UE, il n'empêche qu'il peut diverger.

On se souvient qu'il y a quelques semaines, après l'assassinat du journaliste saoudien Kashoggi, Angela Merkel avait aussitôt interrompu ses ventes d'armes à l'Arabie Saoudite, alors que le président Macron a continué à leur en vendre..

Cette fois-ci, c'est à nouveau le siège permanent de la France aux Nations-unies qui ne « passe pas » chez nos amis allemands.

En effet, le siège de la France, comme membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU a été (à nouveau) contesté par l'Allemagne le 28 novembre 2018, par le vice-chancelier Olaf SCHOLZ (ministre social-démocrate de l'économie), pour en faire un siège...européen.

Cela n'est d'ailleurs pas nouveau, les Allemands font cette proposition depuis longtemps. Cette démarche n'est pas dirigée contre la France, elle est mue par un intérêt strictement pro-européen. La raison en est la suivante : si nous

voulons que l'UE soit prise au sérieux par le monde entier, il faudrait qu'elle parle d'une seule voix, comme à l'OMC. Cela aurait beaucoup plus de poids et irait dans l'intérêt collectif des Européens. De nombreux pays réclament la même chose, d'ailleurs, à la France et au Royaume-Uni. Pour ces États membres, ce « privilège » date de 1945, et devrait s'adapter au monde actuel,,,

Très diplomate, Olaf Scholz propose même à la France, « en contre-partie », que le poste distinct de Chef de la Délégation de l'UE auprès des Nations-Unies revienne de manière permanente à un Français. Comme on pouvait s'y attendre, il y a déjà de vives réactions en France. Monsieur Gérard ARAUD, ambassadeur de France aux États-Unis, botte en touche. Je cite : « *les seuls membres des Nations-Unies sont des États : l'UE n'en est pas un* ». Cela évite la question de fond, sur le plan politique. Mais il est vrai que juridiquement, la question n'est pas simple à régler.

Hasard du calendrier, à compter de 2019, l'Allemagne occupera justement « l'un des deux sièges de membre non permanent » au Conseil de Sécurité. Cela permet à tout pays de siéger un moment à ce conseil stratégique.

Déjà le Rassemblement National, Debout la France, France Insoumise, se sont offusqués.

Il est évident que ce siège permanent est très symbolique. Ça impressionne. Mais jusqu'ici la France, ni le Royaume-Uni, n'ont jamais osé s'en servir ! Pas même en 2003, lorsque les relations se sont beaucoup tendues entre la France (Présidence de Jacques Chirac) et les États-Unis (présidence de G.W Bush Junior) qui avaient décidé – coûte que coûte – d'attaquer l'Irak au motif fallacieux de détention d'armes de destruction massive (ce qui s'est révélé faux ensuite...). Le Président Chirac avait refusé d'engager la France dans cette invasion (le Royaume-Uni avait lui accepté d'accompagner les troupes américaines). Toutefois, J. Chirac n'a pas osé voter contre la première puissance mondiale et user de son droit de veto au Conseil de Sécurité, alors qu'il en avait le pouvoir. Et GW Bush a envahi l'Irak, détruisant pour longtemps ce pays..

Avoir un siège permanent est très prestigieux, on appartient au « Club des Cinq », mais il n'empêche qu'un tel siège n'augmente guère notre « poids » géopolitique... Il faut avoir l'honnêteté de l'admettre. Difficile pour un gouvernement.

Et je vois mal qu'un gouvernement de la France, quel qu'il soit, renonce à cette prérogative issue de la recomposition géopolitique du monde post 1945. Et j'imagine que le Royaume-Uni est dans le même état d'esprit...Là aussi, ces États ont le dernier mot, jaloux de « leur » diplomatie...

Et tant pis pour le symbole fort qui serait adressé au monde si l'Union européenne siégeait en permanence...

### ***L'Europe nous protège : elle durcit les règles criminalisant le blanchiment de capitaux !***

Depuis le 3 décembre 2018, les nouvelles mesures qui visent à lutter contre le blanchiment de capitaux par le droit pénal entrent en vigueur pour toute l'UE. Les criminels et terroristes risquent une peine d'emprisonnement minimale de 4 ans, où qu'ils se trouvent dans l'Union.

Mr Dimitri AVRAMOPOULOS, Commissaire européen pour la migration, les affaires intérieures et la citoyenneté, a déclaré : « *si nous voulons arrêter les criminels et les terroristes, nous devons suivre l'argent à la trace. Aujourd'hui, nous renforçons la réponse de l'UE face au blanchiment de capitaux, en veillant à ce que les criminels et les terroristes ne puissent s'enfuir avec l'argent illégalement obtenu et fassent l'objet d'une traduction en justice méritée. Une Europe qui protège est une Europe qui empêche les criminels d'agir et les poursuit efficacement* ».

Mr Julian KING, Commissaire européen pour l'Union de la sécurité, a déclaré : « *le blanchiment d'argent est un outil essentiel utilisé pour obtenir des financements. En harmonisant la classification des crimes et les peines encourues dans toute l'UE, nous pouvons réduire l'espace dans lequel ils opèrent. Les États membres doivent désormais appliquer ces nouvelles règles sans délai* ».

La Commission a proposé d'harmoniser les infractions et les sanctions dès décembre 2017, il y a un an déjà.

Car les définitions du blanchiment de capitaux et les sanctions encourues diffèrent d'un État membre à l'autre, ce qui permet évidemment aux criminels d'exploiter ces différences de législations nationales.

Avec les nouvelles règles en vigueur, ce ne sera désormais plus possible. Les États membres disposent à présent d'un délai de 24 mois pour transposer les nouvelles règles dans leur droit national et en informer la Commission.

Espérons qu'ils joueront tous le jeu, et le plus rapidement possible, afin de bien lutter contre ce fléau. Dans ce domaine aussi, il ne peut être réglé qu'à l'échelon européen, voire mondial, et certainement pas au niveau d'un État isolé.

### **Le climat : l'UE est en pointe, mais les États membres restent indolents !**

La COP 24 sur le réchauffement climatique, lancée le 2 septembre en Pologne (à Katowice) achèvera ses travaux sur un constat pessimiste, trois ans après la signature de l'accord de Paris (COP 21) engageant 168 pays signataires à limiter la hausse des températures mondiales à moins de 2°C. Or, on constate que 2018 sera encore l'année la plus chaude (+ 1,20°C !); les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont à un niveau record, et les émissions continuent d'augmenter.

Un récent rapport de l'Organisation météorologique mondiale table sur une augmentation de la température de 3° avant 2100. Et depuis fin 2015 (COP 21) force est de constater qu'on patine, voire qu'on régresse. Or, tous les rapports scientifiques sérieux nous donnent une ou deux décennies pour agir enfin. Après, il sera trop tard.

Cette COP 24 ne servira pas à grand-chose, malheureusement, en raison même de nombreuses défections, à commencer par Edouard Philippe, obligé d'annuler sa participation face au conflit social des « gilets jaunes ». C'est François de Rugy (Ministre de l'environnement), qui représente la France. Mais c'est quand même l'Europe qui sera la plus présente. Les États de l'UE ne sont toutefois pas de bons élèves : la France a encore reculé de 10 ans, le passage du tout nucléaire (ou presque) à 50% qui était prévu pour 2025. L'objectif est donc repoussé à 2035. Ce n'est pas sérieux.

L'opinion publique européenne, y compris la France, préfère la croissance, donc l'emploi, à l'environnement. L'Allemagne, anti-nucléaire, regorge de centrales à charbon, la pire solution qui soit côté pollution. La Pologne, lieu de la COP 24, idem. Katowice en outre est un fort symbole négatif, en plein bassin minier. Et le mouvement dit des « Gilets jaunes », dès le début, a clairement fait le choix du travail, de la croissance, de la voiture à moteur thermique au détriment de l'environnement. C'est aussi la faute au lobby pétrolier qui a retardé, freiné durant 20 ans le développement de la voiture électrique ou à hydrogène, pour consommer le pétrole.

Néanmoins, l'UE reste toujours le territoire le moins polluant au monde, et a fait quand même des progrès : en 2016, l'UE émettait près de 4 milliards de tonnes de gaz à effet de serre. Ce sont 900 millions de tonnes en moins qu'en 2007. Les énergies renouvelables représentaient 17% de la consommation, soit 7 points de mieux qu'en 2007.

La directive 2009/28/CE adoptée dans le cadre du Paquet 2020 fixe un objectif européen de 20% d'énergies renouvelables pour 2020, ainsi que des objectifs spécifiques pour chacun des pays membres (pour harmoniser). Le Paquet 2020 fixe également un objectif européen de 20% de réduction de gaz à effet de serre d'ici 2020.

L'UE n'est pas si loin de ces objectifs. Même s'il faudra aller plus loin, et plus vite. Cela demande encore des efforts, et du courage de la part de nos gouvernants.

Puisse alors l'effort de l'UE servir de modèle au reste du monde, car la planète ne sera pas sauvée si d'autres continents la martyrisent.

## Chez nos partenaires

### *L'inexorable déclin de la chancelière allemande*

Ce qui arrive à Madame Merkel n'est pas une bonne nouvelle pour l'Allemagne, mais du coup ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'UE et la zone euro en particulier. Car comment espérer relancer l'Europe et l'intégrer plus, sans le poids essentiel de l'Allemagne ?

On savait déjà que la coalition était fragilisée depuis les élections de septembre 2017, avec la percée historique de l'AfD, parti d'extrême-droite, xénophobe, raciste, ultra-nationaliste, ayant obtenu 92 députés au Bundestag. Du jamais vu depuis 1945...

Elle qui fut la conscience morale de l'Europe en 2015, en accueillant un million de demandeurs d'asile (pour des raisons humanitaires, mais aussi pour un besoin croissant de main d'œuvre) a payé durement cette politique exemplaire, en raison d'un retournement spectaculaire de l'opinion publique, qui confirme d'ailleurs la volatilité des opinions des citoyens.

Il y eut ensuite le coup de tonnerre contre la CSU lors des élections en Bavière à la mi-octobre 2018. Puis, fin octobre, celui du Land de Hesse, la dernière région où l'AfD n'était pas encore implantée... Elle détient désormais 12% des voix et rentre au parlement régional ! La CDU arrive en tête, mais réalise 27% des voix contre 38% en 2013. Alors même que ce petit Land de 4,4 millions d'habitants est riche, dynamique, et héberge le siège de la BCE à Francfort.

Après ces lourds revers, quelque peu surréalistes au regard de l'excellente situation économique et sociale en Allemagne (tous les voyants sont au vert), Angela Merkel a déjà tiré un premier enseignement : elle a annoncé qu'elle ne se porterait pas candidate en décembre à sa propre réélection à la tête de la CDU, qu'elle préside en continu depuis...2000. Mais aussitôt, nombre de gazettes se sont enflammées pour spéculer sur son maintien ou non à la tête de la coalition. Le SPD pourrait certes être tenté de faire exploser cette coalition, mais gagnerait-il pour autant l'élection qui arriverait vite après, alors qu'il n'est pas vraiment préparé ? Attention à ne pas jouer les « pompiers-pyromanes » !

Madame Merkel est encore debout, et dirige l'Allemagne, bien qu'affaiblie par 13 ans de pouvoir et une popularité en nette baisse, beaucoup ne lui « pardonnent pas » cet afflux de réfugiés en 2015-2016, alors que l'Allemagne a largement la capacité de les accueillir. L'extrême-droite en a profité pour retourner une partie de l'opinion et engranger des succès électoraux.

Le deuxième enseignement que la Chancelière a tiré est qu'elle ne se représentera pas non plus, en 2020 cette fois, aux élections à la Chancellerie. Voilà qui coupera court à diverses supputations ou manœuvres. Tout le monde est prévenu. Elle conservera donc – en principe – son poste jusqu'au terme du mandat. Mais le mal est fait. En annonçant courageusement sa double décision, elle affaiblit encore plus sa place de leadership dans l'Union et dans la zone euro. Alors qu'on a tellement besoin d'elle, et du « couple » franco-allemand pour tenter d'aller plus loin dans l'intégration européenne.

A six mois et demi des élections européennes, dont on peut craindre une nouvelle poussée des nationalistes europhobes, cette faiblesse d'une chancelière qui aura porté l'Allemagne au plus haut pendant treize ans n'est vraiment pas une bonne nouvelle pour l'UE.

### *Portugal : exemplaire !*

Depuis des années, j'ai beaucoup d'admiration pour le Portugal, qui se comporte très souvent en très bon élève de la classe Europe, ne proteste jamais, même quand sa population a dû faire beaucoup d'efforts (moins que la Grèce quand même) quand il fallait resserrer le budget.. Je me souviens aussi que lorsque Jacques Chirac et Gerhard Schröder prenaient (déjà) des libertés avec les critères budgétaires, pourtant décidées par ... eux-mêmes (déficit budgétaire à 3% maxi du PIB et dette publique à 60% maxi du même PIB), le Portugal (et l'Espagne à l'époque) appliquaient scrupuleusement à la lettre ces mêmes règles budgétaires.

### *Le Portugal confirme aujourd'hui encore sa réputation de bon élève de la zone euro*

Le budget 2019 envoyé à Bruxelles par le gouvernement socialiste d'Antonio Costa vise à la fois un déficit public à seulement 0,4% du PIB (proche de la performance de l'Allemagne) et une augmentation du pouvoir d'achat des Portugais. Pas mal, non ? Son déficit budgétaire est au plus bas depuis ...40 ans ! Ce pays a enregistré 19 trimestres consécutifs de croissance, avec une augmentation de la productivité et des salaires. En cinq ans, le PIB portugais a augmenté de 10% et 400.000 emplois nets ont été créés, réduisant de moitié le taux de chômage. Quelques pays de la zone euro devraient en prendre de la graine... D'autant qu'il y a 7 ans (2011), le Portugal était très touché par la crise des dettes publiques et avait dû être aidé par l'UE (78 milliards €) avec en contrepartie un plan drastique d'économies sous tutelle internationale durant trois ans lui infligeant de sévères mesures de rigueur. Dès 2015, le Portugal rebondissait. Bénéficiant d'un bon contexte, « l'alignement des planètes » (croissance mondiale, baisse des prix du pétrole et taux d'intérêt très bas), il a su piloter très finement ses politiques économiques, en augmentant les exportations avec notamment son voisin espagnol. La confiance des investisseurs est revenue, le cercle vertueux s'est enclenché... et perdure.

Du coup, le gouvernement s'est attaqué à l'assainissement des finances publiques (ce que la France ne sait pas faire !!), car il avait la dette publique la plus forte après la Grèce et l'Italie (130% du PIB en 2014). L'objectif est de le ramener à 118% en 2019. Et c'est possible ! A tel point que les 3 agences de notation (Moody's, Standard & Poors et Fitch) ont relevé sa note souveraine, ce qui fera baisser automatiquement ses taux d'intérêts d'emprunts ! Le Portugal a également la bonne réputation de rembourser ses dettes aux échéances fixées.

De bons investissements, des gains de parts de marché à l'exportation et une progression du poids de l'industrie dans le PIB sont autant d'éléments clés qui devraient inscrire structurellement l'économie portugaise dans une trajectoire saine, et durable.

Comme quoi, c'est possible !

### *Italie : dialogue de sourds sur le budget*

Depuis plusieurs semaines, le torchon brûle sérieusement entre la Commission européenne, garante des textes et des règles européennes, y compris budgétaires, et l'actuel gouvernement italien qui entend mener, coûte que coûte (sans jeu de mots) son programme très dépensier qui aggravera assurément son déficit budgétaire et sa dette publique qui est déjà à 130% du PIB (au lieu des 60% maxi prévus par le Pacte de stabilité), soit 2.300 milliards d'euros.

En effet, le gouvernement italien propose un déficit budgétaire de 2,4% du budget pour 2019, tablant sur 1,5% de croissance, alors que les calculs de la Commission et des autres États de la zone euro tablent sur 1,8% maxi avec une croissance ramenée à 1,2% seulement.

La tension monte. La Commission, qui est dans son droit, puisqu'après la terrible crise financière de 2008 et la crise de la Grèce, tous les États membres de l'UE (y compris bien sûr l'Italie) ont délégué à la Commission le droit de superviser, depuis 2011, les budgets nationaux afin de vérifier leur sincérité et leur cohérence et de donner, si besoin, des recommandations. Mais si un gouvernement ne veut rien modifier, la Commission peut lui adresser un avertissement. Et si l'État ne corrige pas sa copie, la Commission peut refuser son budget, et demander au Conseil européen d'ouvrir une procédure pour « déficit excessif ». S'il persiste encore, cette procédure peut aller jusqu'à l'adoption de sanctions financières, sous forme soit d'un dépôt remboursable, soit, au pire, d'amendes allant jusqu'à 0,2% du PIB. 0,2% de 1.800 milliards € = 3,6 milliards € !

Le coût d'une telle mesure ne serait plus seulement économique, mais également politique. Le bras de fer continue, le gouvernement populiste et nationaliste défiant la Commission et aussi ses collègues européens en défendant son « budget du peuple ». Il escompte que l'UE n'osera pas aller au bout de la procédure, à six mois d'élections

européennes très compliquées ! Risque évident d'alimenter les discours nationalistes, en Italie et ailleurs. Mais si on laisse faire n'importe quoi, en l'occurrence ne pas respecter un Pacte budgétaire adopté par tous les États membres de la zone euro, l'UE prend le risque de donner un signal aux autres gouvernements nationalistes de s'affranchir, à leur tour, des règles.

Et on touche là tout le problème du fonctionnement même de l'UE et de son avenir. Car l'Italie, ce n'est pas la Grèce. La Grèce pèse 1,7% du PIB européen. L'Italie c'est 10%. Or, on se souvient à quel point la crise grecque a perturbé les marchés financiers, plombé des dizaines de Conseils européens, et éloigné un peu plus les citoyens de « l'Europe »... Imaginez une crise aiguë avec l'Italie, troisième économie de la zone euro, après l'Allemagne et la France !

Aujourd'hui le cercle vicieux est enclenché. Qui va céder ? La Commission ? Impensable, et les États membres vertueux qui respectent les règles budgétaires qu'ils ont eux-mêmes conçues, et votées, n'accepteront pas de céder à un tel chantage de l'Italie. L'Italie ? Ce gouvernement, élu sur des promesses démagogiques, dépassant largement la capacité budgétaire du pays (retraite à 62 ans, revenu universel à 780 € et baisse des impôts) ne peut si vite céder, face à ses électeurs. Matteo Salvini voudrait tellement gagner les élections européennes de 2019...

Alors que faire ? Suite à une nouvelle réunion des ministres des Finances de la zone € (sans le ministre italien Giovanni Tria), l'Italie a jusqu'au 13 novembre pour présenter une version révisée de son budget.

La dernière (seule ?) solution pourrait être de laisser « pourrir » la situation, en laissant s'enfoncer l'Italie dans l'application mortifère de ce budget qui explosera un peu plus la dette publique. La « souveraineté nationale » italienne serait sauvée, mais le gendarme financier (les marchés) aurait le dernier mot : l'écart (spread) entre les taux italiens et les taux de référence allemands (le 1<sup>er</sup> de la classe) s'est déjà envolé depuis l'arrivée de ce gouvernement. De 2,1%, le taux d'emprunt italien à 10 ans est désormais à 3,6%, soit le taux le plus haut depuis 2014 ! Or 1% de plus de taux d'intérêt d'une telle dette coûte environ 14 milliards € de plus !!

L'Italie devra emprunter, en 2019, 300 milliards € sur les marchés financiers. Si ce taux de 3,6% ne rebaisse pas, le surcoût sera donc de plusieurs millions d'euros. Intenable à moyen terme. Pire, les économies étant interdépendantes, cela pourrait engendrer une crise de toute la zone euro. En pleine campagne électorale des Européennes ! C'est ce que craignent déjà plusieurs économistes connus, comme Patrick Artus...

## Les dossiers du mois

### *L'Europe de la Défense a déjà du...plomb dans l'aile !! par Alain Malégarie*

Le gouvernement belge l'avait laissé entendre depuis quelque temps. Il l'a fait : pour le renouvellement partiel de son aviation de chasse (remplacement des F-16 vieillissants, il achète 34 avions américains F-35 plutôt que des avions militaires européens. Vive la solidarité européenne ! C'est une trahison et un sérieux camouflet pour l'Europe, et une claque pour la France, l'amie et l'alliée de toujours. D'autant que c'est la France (depuis l'élection d'Emmanuel Macron) qui plaide le plus pour une Europe de la défense, ce qui relancerait enfin une Europe anesthésiée face aux grandes puissances actuelles ou émergentes assez hostiles.

E. Macron a évidemment réagi à cette décision, regrettant une décision qui « stratégiquement va à l'encontre des intérêts européens ». Hasard ou ironie du calendrier, Macron ne peut pas trop en faire dans sa protestation, pour au moins deux raisons .

La première est que la Belgique a fait quand même un geste envers la France, et le Premier ministre Charles Michel, « ami de Macron », a annoncé l'achat à la France de 442 blindés lourds et légers, produits par le consortium Nexter Thales et Arquus (ex-Renault Trucks Défense). L'investissement total s'élève quand même à 1,6 milliards € et

permettra de moderniser l'armée de terre belge en lui donnant le même équipement que l'armée de terre française. Mais la facture des 34 avions F-35 est bien supérieure (4 milliards €).

La deuxième raison d'une réaction « soft » de Macron est qu'il se rendra en Belgique, en visite d'Etat, en novembre. Bonjour l'ambiance.

La Belgique n'est pas le seul pays européen à acheter des avions de guerre américains. Les Pays Bas, le Danemark, l'Italie, le Royaume-Uni et la Norvège (qui n'est pas dans l'UE) ont également des F-35. La Pologne, peu après son entrée dans l'UE, s'était déjà fait remarquer en achetant en 2005 des F-16 américains. Elle commençait mal...

Mais pour la Belgique, la symbolique, donc la déception, est forte, car ce pays est la capitale de l'UE, hébergeant la Commission européenne, le Parlement européen (il y a deux Parlements, à Bruxelles et à Strasbourg, ce dernier vote en plénière les directives européennes, mais le Parlement européen de Bruxelles accueille tout le travail des Commissions, les euro-députés y passent donc les trois-quarts de leur temps de travail). Bruxelles héberge aussi le Conseil de l'UE (les Ministres des gouvernements nationaux) ; le Comité économique et social, qui représente la société civile, et le Comité des Régions, qui représente les collectivités territoriales. L'âme de l'Europe est plutôt à Bruxelles, sans oublier bien sûr Strasbourg (le deuxième Parlement), Francfort (la Banque Centrale Européenne), et Luxembourg ( la Cour de Justice Européenne ; la Cour des Comptes et la Banque Européenne d'Investissement).

Et un tel pays, très europhile, ose faire un tel pied de nez à l'Europe qui produit pourtant sur son sol des avions de combat européens ! La Suède fabrique aussi un avion ( le Saab / Grippen), la France, bien sûr, avec ses Mirage et surtout son Rafale, le fleuron de toute la production, mais aussi le consortium européen « Eurofighter », structure embryonnaire d'une Europe de la défense, qui produit aussi un avion européen depuis plus de vingt ans, le « Typhoon » (avec l'Allemagne, le Royaume-Uni), mais sans la...France, qui protège évidemment le groupe français Dassault. En toute honnêteté d'ailleurs, l'idéal aurait été que les fabricants d'avion de guerre européens s'unissent (comme pour Airbus dans le civil), ils auraient ainsi créé un consortium énorme, performant et compétitif (économies d'échelle) et seraient alors un concurrent sérieux face aux Américains. Mais jusqu'à présent, la production d'armes reste une compétence (très) nationale, même si cela n'empêche pas quelques coopérations (le char Tigre franco-allemand par exemple). Espérons que la future (?) Europe de la Défense parviendra à harmoniser et unifier les productions, ce qui ferait d'énormes économies d'échelle.

### Les réactions...

En France, à part le « regret » de Macron, on a fait plutôt profil bas. Pourquoi ? Parce que la France, depuis soixante ans, fait cavalier seul avec le groupe Dassault. Elle non plus n'a pas joué le jeu avec le programme européen Eurofighter, car elle a développé (et vendu partout) ses avions Mirage, puis s'est lancée dans le projet Rafale, avion reconnu par tous les spécialistes comme remarquable, très efficace, mais coûteux à l'achat comme à l'entretien. Il a d'ailleurs mis beaucoup de temps à trouver acquéreur, et il a fallu la patience persuasive et la détermination de l'ancien président de la République pour parvenir à le vendre (quelques dizaines) au Qatar, en Égypte et en Inde, en 2015. Mais, à part l'armée française, aucun appareil Rafale n'est vendu dans un autre pays européen !! Cherchez l'erreur..

On voit bien que la production d'armement en commun, mutualisée, autour d'un consortium européen dans le cadre d'une Europe de la défense serait profitable, avec pour premiers clients les États européens eux-mêmes !

Et ce sera à la France de faire l'effort, politique et psychologique, de s'intégrer dans un tel consortium, sans le Rafale actuel, mais pourquoi pas avec un « Rafale européen » si les autres pays l'acceptent? Dans l'aviation civile, on est bien passé de la modeste « Caravelle » française au géant Airbus européen ?

Si le gouvernement français fait profil bas, en revanche en Belgique, il y a des réactions vives, de la part des écologistes, de la gauche et des centristes. Par exemple, le député centriste Georges Dallemagne a interpellé le Premier ministre Charles Michel : « En juin dernier, vous nous disiez vouloir être dans le cockpit de la Défense européenne. Vous vous trompez de cockpit ». Plusieurs élus dénoncent le fait que ce choix est dicté par le N-VA, le parti flamand d'extrême droite qui pèse dans la coalition au pouvoir, très anti-européen, et proche des Pays Bas qui eux aussi ont opté pour le F-35...Il faut dire que le ministre de la Défense, Steven Vandeput, est membre de ce parti N-VA. Ce dernier nie tout favoritisme et affirme (ainsi que Charles Michel) que « la France a fait une offre en dehors de la procédure, sans même donner un prix, refusant le cahier des charges et la mise en concurrence transparente initiée par le gouvernement belge ». Voilà qui est dit ! Le hic, c'est que le gouvernement français n'a pas réagi publiquement à ces déclarations.

Seuls Airbus et Dassault ont réagi, mais pas sur ces accusations. Airbus rappelle que la solution Eurofighter aurait permis une contribution de 19 milliards € à l'économie belge et un pied dans le projet franco-allemand du système de combat aérien du futur. Dassault regrette que la Belgique n'ait pas donné suite à « l'offre française de partenariat stratégique » et « constate une fois de plus une préférence américaine en Europe ». L'avionneur français affirme que la vente de 34 Rafale était assortie de « mesures de coopération militaires et industrielles ». Sans préciser lesquelles. Il déclare également que le F-35 sera « beaucoup, beaucoup plus cher que le Rafale ». Mais nous n'avons aucun prix publié concernant l'avion français, et son entretien...

Bref, nous ne saurons pas toute la vérité...Qui dit vrai ?

Ce qui est sûr, pour comprendre (pas forcément l'excuser!) la position belge est qu'ils sont un peu coincés. Car ils sont avec les Américains depuis 1975, date où ils ont achetés les F-16. Et ces F-16 ont la capacité d'emporter une bombe nucléaire de fabrication américaine ( la « B-61 »). Et Bruxelles a donc souhaité conserver cet avantage avec les F-35, c'est à dire avoir un avion possédant aussi bien une capacité conventionnelle que nucléaire. Et l'Eurofighter était alors, de fait, éliminé.

Seul pouvait rester le Rafale, qui emporte aussi une bombe nucléaire, mais qui serait plus cher et surtout qui se serait éliminé de lui même, la France n'ayant pas, apparemment, respecté les règles de l'appel d'offre.

On peut aussi s'étonner que les Etats-Unis, gendarme absolu du monde, partagent, même avec des alliés de l'OTAN, ses bombes nucléaires (!), ses codes de mise à feu et de largage.

En revanche, l'argument de la coopération et du partenariat avec quatre membres de l'OTAN (Belgique, Pays Bas, Danemark et Norvège), qui passent tous du F-16 au F-35, et de fait forment un petit groupe homogène, est pertinent sur le plan militaire, mais désastreux sur le plan politique, donc européen. C'est un caillou dans le projet Europe de la Défense.

D'ailleurs, l'opinion publique belge l'a bien compris, puisque selon un sondage du journal « Le soir », 60% auraient préféré un avion européen.

Il ne reste donc plus qu'à espérer que cette affaire -ou ce gâchis- ne laisse pas trop de traces, au moment justement où l'on veut relancer le projet capital d'une Défense européenne. La France porte ce grand projet, mais est isolée avec son Rafale, tandis que six pays européens ont des avions américains ( F-16 puis F-35). En outre plusieurs pays, surtout à l'est, sont très atlantistes, et n'ont confiance que dans la protection américaine, surtout les pays frontaliers avec la Russie, et qui ont subi l'occupation de l'URSS...

### Un qui doit bien rire c'est Donald Trump.

Finalement, la morale de cette triste histoire est qu'elle envoie quatre signaux ou messages négatifs, qui desservent la cause de l'Europe. Le premier message est pour Trump, qui veut détricoter l'Europe, et nous diviser. Les Belges viennent de le faire à sa place..Le deuxième message, identique, est pour Poutine, qui se réjouira de nos divisions internes...Le troisième message s'adresse aux citoyens européens, qui s'interrogent sur l'intérêt d'aller voter dans sept mois aux élections européennes pour le renouvellement du Parlement européen, et pourraient être déconcertés par ce « chacun pour soi » nationaliste, entretenu par nos dirigeants égoïstes. Le quatrième et dernier message ira aux eurosceptiques, aux europhobes et autres nationalo-populistes qui ne manqueront pas d'exploiter dans la jubilation la division de l'Union européenne.. Et on vient d'en avoir encore un exemple dans l'affaire du lâche assassinat du journaliste Kashoggi par les Saoudiens. Aussitôt, l'Allemagne et l'Autriche ont suspendu leur vente d'armes à l'Arabie Saoudite, du moins jusqu'à ce que l'enquête révèle vraiment ce qui s'est passé. Et bien, la France fait bande à part et n'interrompt aucun commerce avec cette dictature, et surtout pas la vente d'armes à un si bon client. La division entre grands dirigeants est catastrophique ! Ils devraient quand même le comprendre, et faire un effort...

Car, plus que jamais, nous avons, face aux tensions du monde, aux nationalismes progressant partout, besoin de nous unir, nous solidariser, harmoniser nos actions, notre diplomatie, faire toujours bloc face à l'adversité, et être autonome sur le plan militaire...Idem pour l'Europe spatiale : voilà que quelques pays préfèrent des lanceurs américains plutôt que de solliciter Ariane 6, pourtant très performante ! Nous le regretterons...

Les dirigeants de l'UE doivent se ressaisir, et vite, sinon nous autres Européens serons rayés de la carte du monde en pleine évolution et sur le plan des rapports de force (économiques, démographiques, diplomatiques, culturels, militaires...)

Selon toutes les études sérieuses, en 2030, sur le plan du PIB, il ne restera plus que trois pays européens, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France, classés respectivement à la cinquième, sixième et septième place. Les quatre premiers étant la Chine, les USA, l'Inde et le Japon ; le Brésil étant le huitième, après les trois Européens.

En 2050, il ne reste plus que l'Allemagne, au septième rang ! Le huitième étant le Mexique...Exit la France ou le Royaume-Uni, relégués après le Top 10 !!

Mais, si maintenant on refait les calculs avec l'UE unie, combinée, elle est troisième en 2030 derrière Chine et USA ; puis elle passe quatrième en 2050, derrière la Chine, les USA et l'Inde, mais reste devant l'Indonésie, le Japon, le Brésil et enfin le Mexique.

Cela devrait nous faire réfléchir, non ? Notre intérêt est vite vu...

Si l'on veut conserver nos valeurs, démocratie, liberté, droits de l'homme, niveau de vie, modèle social, nous avons plutôt intérêt à rester groupés et solidaires. Et convaincre (ou changer) les dirigeants aveugles. Après, il sera trop tard.